



HAL
open science

Libres cours et chemins de traverse. La mobilité et la visibilité comme condition

Raymonde Séchet, Isabelle Garat

► **To cite this version:**

Raymonde Séchet, Isabelle Garat. Libres cours et chemins de traverse. La mobilité et la visibilité comme condition. Raymonde Séchet, Isabelle Garat, Djemila Zeneidi. Espaces en transactions, Presses universitaires de Rennes, pp.359, 2008, Géographie sociale. halshs-00337155

HAL Id: halshs-00337155

<https://shs.hal.science/halshs-00337155>

Submitted on 6 Nov 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Conclusion générale

Libres cours et chemins de traverse. La mobilité et la visibilité comme condition

Raymonde SÉCHET
Professeure de géographie
Université de Rennes2
UMR CNRS 6590 ESO-RESO,
Isabelle GARAT
Maître de conférences en géographie
Université de Nantes
UMR CNRS 6590 ESO-CESTAN,

Espaces en transactions : les textes regroupés sous ce titre accordent tous une grande attention aux pratiques spatiales des individus-habitants considérés comme des acteurs spatiaux. Si l'on retient ici la distinction établie par Jean-Jacques Gislain (2004.204) entre action territorialisée, définie comme celle de l'acteur/sujet individuel « situé » dans le territoire, et action territorialisante, c'est-à-dire celle de « l'acteur plus ou moins collectivement organisé et produisant socialement / politiquement / administrativement, etc. du territoire », c'est bien de la première dont il est question dans les différents textes à l'exception de celui de François Duchêne & Julien Langumier et surtout celui de Laurence Barnèche¹. Les cadres d'actions, les types de pratiques et les individus sont divers : ménages, jeunes, étudiants, sans abri, pieds noirs, usagers du TGV atlantique... Qu'il s'agisse de mettre en évidence des effets spatiaux (différenciation et ségrégation, rythmes et temps de la ville, formes et représentations de la ville qui se tracent dans l'apparent embrouillamini des pas et déplacements), des marquages à des fins de territorialisation identitaire, des regroupements ponctuels inhérents à des sociabilités affinitaires ou à des enjeux d'efficacité économique, des usages alternatifs de la rue, les espaces, ou plus exactement les lieux, sont toujours supports de pratiques qui s'expriment par des agencements spatiaux.

Des trois volumes produits à l'issue du colloque « *Espaces et sociétés aujourd'hui. La géographie sociale dans les sciences sociales et dans l'action* » qui s'est tenu à Rennes en octobre 2004, *Espaces en transactions* est celui qui reflète le plus le tournant spatial, c'est-à-dire le regain d'intérêt pour les problématiques spatiales dans les sciences sociales ou dans la production artistique depuis une dizaine d'années, et, pour ce qui la concerne plus spécifiquement, l'évolution de la géographie sociale sous l'effet des tournants culturel ou pragmatique, ainsi que, plus largement, de l'évolution des sciences sociales et des manières de penser le monde et gérer les sociétés. L'une des conséquences en a été l'intérêt d'un nombre croissant de géographes pour l'individu et ses actes autant que ses représentations, et donc la rupture avec les us de la géographie humaine qui s'était construite sur le collectif, les valeurs moyennes et donc les grands nombres². Si quelques-uns des textes, dont celui de Martine Berger, restent fidèles à ces grands nombres, la grande majorité privilégie une entrée par

¹ L'action territorialisante domine quant à elle dans Séchet R., Dodier D., Rouyer A. (dirs), *Territoires en action et dans l'action*, PUR, 2007.

² Cf. Jean Brunhes (« Du caractère propre et du caractère complexe des faits de géographie humaine », *Annales de Géographie*, vol. 22, 1913, n° 121, p. 24) : « On ne saurait assez le répéter : ce qui nous intéresse par-dessus tout en géographie, ce n'est pas le fait exceptionnel, c'est le fait courant ; ce n'est pas le poids de tel épi de blé anormal, c'est le nombre d'hectolitres à l'hectare ; ce n'est pas l'échantillon rare d'un minerai, c'est la teneur moyenne. « Faits courants », « valeurs moyennes », qu'est-ce à dire, sinon qu'une sage et rationnelle mesure statistique des faits observés à l'état singulier doit leur conférer l'importance complémentaire et indispensable de leur exact caractère de généralité ».

l'individu, voire se déplacent réellement « du côté des protagonistes » (Zeneidi). L'attention portée aux individus comme acteurs, aux pratiques et formes d'appropriation autant qu'aux usages des espaces, implique des géographies du proche. L'échelle micro est celle des analyses attentives aux pratiques, aux adaptations, aux raisons de l'action.

Alors, évidemment, comme certains peuvent le regretter, c'est plus l'ordinaire de la vie des personnes qui est présent dans ce volume que les espaces en crise ou les grands drames (Hérin, 2006 : 355). De ce fait, des interrogations ont pu être formulées quant à la capacité de la géographie sociale à préserver sa posture et sa contribution critiques ou même simplement à rester ancrée dans les questions sociales et sociétales du moment. Mais si l'on ne présente pas uniquement la descente des échelles comme un effet de contexte scientifique et qu'on la relie à « la demande sociale », c'est-à-dire à l'émergence, au nom d'une meilleure réponse aux besoins des personnes et d'une plus grande efficacité, de la proximité, de l'urgence, du risque en tant que mots-clé des politiques publiques en général, de l'urbain et de la ville en particulier (Séchet, 2006.117), il apparaît que le social n'est pas oublié³.

Les injustices, les dominations, les discriminations, les soumissions (de classe, de genre⁴, de race) se vivent, se subissent, se construisent, se perpétuent, s'assument aussi, dans le quotidien et le proche ; et il en est de même pour les ambitions, les réussites, les grands et les petits bonheurs, les volontés de reconquête, les détournements, subversions, résistances. Ce sont des tactiques et des bricolages (Damon, 2002) plus que des stratégies d'individus libres et indépendants de tout contexte spatial qui sont restitués ; nous y reviendrons. L'action individuelle est aussi transaction et interaction, négociation⁵ d'une place pour soi et son corps. Avec l'individu-acteur, il est toujours question de relations à l'autre et aux autres par l'inscription dans les espaces et par les usages et les pratiques spatiales ; ce sont des besoins personnels, tant physiques que psychiques, des sentiments, des idéologies qui guident l'action en fonction des représentations de soi, des autres, des lieux.

Géographie des grands nombres ou petites géographies, ou les deux à la fois, les textes proposés au lecteur dans ce volume parlent tous d'espaces et de relations à l'autre. Mais ils le font avec des référents théoriques divers. Un rapide examen des bibliographies révèle que, avec cinq auteurs le citant, Pierre Bourdieu ne domine pas aussi nettement que dans *Penser et faire la géographie sociale* (Séchet & Veschambre, 2006.23). Même si les positionnements théoriques ne sont pas toujours affirmés, nombre d'auteurs puisent dans les boîtes à outil de l'individualisme et de l'interactionnisme. Mais nul ne s'impose réellement : Castells, Lahire, Giddens sont cités par trois auteurs ; Lefebvre, Berger & Luckman, Dubet par deux ; Goffman, Boudon, De Certeau, Dubar, Simmel, Foucault, etc. par un. Cette dispersion des références est un indicateur des évolutions des manières dont les chercheurs pensent le sens de l'espace pour les individus et les sociétés.

La relecture transversale des textes, complétée par des éléments extérieurs, notamment sur des thèmes tels que la situation en Irak ou les débats relatifs à la laïcité en France qui étaient très présents dans l'actualité en 2004 et qui, de ce fait, avaient structuré le propos d'ouverture du colloque de

³ Cette crainte d'une évacuation du social a été exprimée par certains géographes anglophones suite à la constitution d'une commission unique de géographie sociale et culturelle au sein de l'Institut des Géographes britanniques (Cf. N. Gregson, « The initiative » : delimiting or deconstructing social geography ?, *Progress in Human Geography*, vol. 17.4, 1993, p. 525-530).

⁴ L'absence de communications relatives à la dimension spatiale de la construction sociale du genre dans cet ouvrage est un de nos regrets. Bien que quelques géographes aient été pionnières dans la pensée de la ville dans sa dimension sexuée, il reste, comme le rappelle Sylvette Denèfle (« Ouvrir la ville aux femmes : rêves et réalités », introduction à Denèfle S. (dir.), *Utopies féministes et expérimentations urbaines*, à paraître, PUR) difficile de faire émerger solidement en France la nécessité d'une prise en compte de différences qui sont très souvent des discriminations. Il est cependant quelques belles exceptions. Les travaux de Hélène Guetta-Bernard sur le pays Bamiléké sont ainsi exemplaires de l'intérêt de lectures du social et du social sous l'angle du genre.

⁵ « Négociation » présente la même dualité sémantique que la « transaction ». Négociation, c'est à la fois chercher à régler un différend ou mettre fin à un conflit et monnayer un bien ; accord conclu après concessions, la transaction est aussi opération commerciale.

Rennes, permet de casser les clivages thématiques qui ont présidé à l'organisation de l'ouvrage. Les convergences problématiques qui se dégagent par cette relecture et cette reprise des propos de 2004 permettent de proposer une organisation en deux temps autour de deux mots-clés : mouvement, associé à capital ; présence, associé à visibilité. Dans le premier temps, puisque l'imaginaire et l'idéal rencontrent le matériel dans des espaces qui sont socialement construits, l'espace est posé comme enjeu dans le déploiement des mobilités spatiales. L'action territorialisée s'inscrit dans l'espace par la présence des corps, par des marquages de nature variée, par des présences ou des absences : le second temps de cette conclusion développe un ensemble de réflexions sur le visible et l'invisible pour la géographie, celle du géographe comme celle des sociétés. Dans les deux cas, l'espace fait figure de ressource inégalement et différemment mobilisée. La « petite géographie », celle du micro, du quotidien, de l'ordinaire, est une géographie très matérielle, une géographie rematérialisée pourrait-on dire dans le sillage de Nicky Gregson (1995) ou Peter Jackson (2000).

Le mouvement au cœur de l'action spatiale

« Décrire l'espace des interactions » : derrière ce titre, Isaac Joseph (2000) affirme que, certes, une approche écologique exige qu'on prenne en compte les contextes et qu'il faut « étudier les villes selon des logiques de recomposition et de transformation constantes » mais également que « le citoyen est un homme de locomotion et le mouvement est au cœur de son activité ». Avec les mobilités et les parcours, au sens d'enchaînements de mobilités, l'individu construit son existence sociale et exprime ses rapports au temps, à l'espace, aux autres. Au-delà du fait de se déplacer, être mobile c'est aussi utiliser l'espace comme ressource pour l'action individuelle ou collective, l'instituer comme mise en scène de la différence, de la distinction ou de la résistance, et donc en faire un atout pour soi, en fonction des aménités et contraintes qu'offre cet espace et des capacités personnelles.

Les mobilités : du pluriel au singulier

Les géographes se sont classiquement intéressés aux mobilités et aux migrations, avec un passage progressif du pluriel (les mobilités comme flux observés en un espace et sur une période donnée) au singulier (la mobilité de l'individu). Gildas Simon a récemment rappelé comment, pour Roger Béteille, les mobilités des Aveyronnais participaient à « la création d'un espace humain » (Simon, 2000). Les auteurs du manuel de 1984 ont souligné que « la mobilité, le déplacement des hommes, tend à répondre, à remettre en cause ou à redistribuer les rapports et les équilibres entre organisation spatiale et organisation sociale » (Frémont et al., 1984.223). Plus récemment, Gildas Simon, encore lui, a défini le champ migratoire comme l'espace parcouru, pratiqué, vécu par des populations agitées de flux migratoires et relationnels. L'analyse par l'individu acteur complexifie les lectures des dynamiques de production des espaces par les mouvements des populations en introduisant la diversité des logiques d'actions. Et même si John Urry n'est pas géographe, une référence à son ouvrage « *Sociologie des mobilités. Une nouvelle frontière pour la sociologie* » (2005) s'impose dans la mesure où l'auteur envisage la mobilité comme « un phénomène autant géographique que social » et propose de privilégier « un axe horizontal et non l'axe vertical de la plupart des travaux sur la mobilité sociale » (p. 17) pour passer à une sociologie « au-delà de la société » qui s'intéresse aux transformations matérielles en passe de refaçonner le social.

Le mouvement et les mobilités, résidentielles ou quotidiennes, sont partout présents dans ce volume qui illustre le glissement du pluriel au singulier. Les analyses qui tendent à montrer combien les mobilités, socialement contraintes, sont des facteurs de fragmentation entretenant les ségrégations et se distinguent de celles qui posent la mobilité comme un moyen d'émancipation de l'individu ou de déstructuration des réseaux sociaux et des conditions de vie, l'intégration et le désengagement à la fois quand, par exemple, l'accès à un emploi loin de son domicile ou le choix de s'installer loin de son lieu de travail imposent des temps de déplacements et des rythmes contraignants. Le passage au singulier

est inhérent à l'étude des mobilités de l'individu en tant que sujet agissant dans son projet migratoire ou ses déplacements quotidiens. Et dès lors que les logiques d'action sont diverses, c'est l'aléatoire ou l'incertain dans les attitudes face aux lieux qui est introduit dans le raisonnement.

Opposer les adeptes du pluriel à ceux du singulier, comme dans une querelle des anciens et des modernes (post en l'occurrence), n'a pas de sens. Des études lourdes, exigeantes en temps et en maniement de données quantitatives, comme celles de Martine Berger ou de Didier Desponds⁶ sont toujours indispensables pour donner la mesure des variations de mobilités selon les positions sociales, l'âge, le genre, les origines, et l'évolution dans le temps de ces variations, à dresser les cadres à partir desquels s'organisent et se raisonnent les pratiques quotidiennes.

Si globalement les évolutions des transports permettent d'aller toujours plus loin, plus vite (Orfeuill, 2000), les mobilités les plus intenses restent celles des élites : Martine Berger et Didier Desponds nous ont montré que les plus qualifiés ont à la fois les horizons de mobilité les plus larges et les ressources en temps, en argent, en connaissance du marché plus importantes pour prospecter plus longtemps et trouver le logement correspondant à leurs attentes ; Jean-Marc Fournier a décrypté comment les familles de la grande bourgeoisie du Rio de la Plata organisent leur reproduction dans des lieux d'entre-soi d'échelle locale (Buenos Aires), régionale (Punta del Este), internationale (les villes mondiales des États-Unis ou d'Europe). L'apprentissage du don pour le cosmopolitisme inhérent au partage d'une culture internationale se fait dès le plus jeune âge et se poursuit à l'adolescence dans l'internationalisation des pratiques éducatives et la maîtrise des langues et outils de communication (Gombert et Van Zanten, 2004). Les risques de déstructuration liés aux migrations concernent moins ces élites que les fractions des classes moyennes et populaires éloignées de la ville par les mobilités résidentielles et pour qui la mobilité est « outil incontournable de la conduite du quotidien dans une ville qui s'étale » (Wenglenski, 2007). C'est le cas pour les navetteurs qui résident dans des villes situées à environ une heure de TGV de Paris et qui, pour la plupart, ont choisi la mobilité résidentielle et quotidienne (Lanéelle). Mais, parce que ces personnes n'ont plus le temps d'investir les espaces environnant leur lieu de travail et leur domicile tant est long le temps passé dans l'entre-deux qu'est le TGV et son wagon, elles se désengagent et leurs relations sociales s'appauvrissent. Et il faudrait aussi parler, mais aucun des textes ne le fait, de la vulnérabilité des migrants pauvres des pays du Sud ; ceux pour qui l'absence de maîtrise de la langue du pays d'accueil est un obstacle, voire un critère de sélection entre ceux qui peuvent entrer et ceux qui s'en voient refuser le droit ; ou encore ceux dont l'accent est un signe parmi d'autres d'une altérité stigmatisante et discriminante. Parler aussi de beaucoup d'autres mouvements contraints dans lesquels la mise à distance est condition de survie ou modalité d'exécution d'un projet d'éviction et d'exclusion. Quoi qu'il en soit de ces manques, il est clair que pour les individus l'espace est autant ressource que contrainte : actifs et volontaristes, les individus sont mobiles pour trouver un emploi qui peut les aliéner ou pour quitter un pays et tenter l'aventure alors que le retour est à la fois difficile sur le plan matériel et difficilement acceptable et que s'allonge la durée de l'entre-deux que représente le transit (Pian, 2007).

Les mobilités : liberté et capital ?

Le passage du pluriel au singulier pourrait laisser penser à une adhésion aux théories selon lesquelles l'individu acteur dispose d'une importante marge de liberté et d'un vaste champ des possibles, comme si les contraintes de position, sociale et spatiale à la fois, ne pesaient plus sur lui⁷. Cette affirmation est portée par plusieurs des géographes qui font figure de références en France aujourd'hui. Jacques Lévy est ainsi souvent cité comme celui qui, le premier, aurait défendu la thèse de la liberté spatiale, notamment dans un article du quotidien *Le Monde* daté du 11 janvier 2001 (« Après

⁶ Cf. aussi, en dehors de cet ouvrage, la thèse de Sandrine Wenglenski qui a montré que la taille des marchés de l'emploi accessibles aux actifs d'Île-de-France varie selon la catégorie socioprofessionnelle, la localisation du domicile, l'accès aux modes de transports.

⁷ Les plus anciens de la géographie sociale sont sans doute aussi les plus critiques à l'égard d'une telle assertion. Cf. le texte de Robert Hérim dans *Territoires en action et dans l'action*.

la tempête : territoires contre réseaux »). Cette liberté serait celle des individus mobiles qui constituent la société d'acteurs (Lussault, 2000 ; Lévy, 2003) disposant de la capacité d'élaborer une stratégie spatiale personnelle. C'est en ce sens que Vincent Kaufman et Christophe Jemelin ont, dans leur texte, proposé de développer un nouvel outil d'analyse, le concept de motilité comme « ensemble des facteurs définissant la potentialité à être mobile dans l'espace, soit par exemple les capacités physiques, les aspirations à la sédentarité ou à la mobilité, les systèmes techniques de transport et de télécommunication existants et leur accessibilité, les connaissances acquises, comme le permis de conduire, l'anglais international pour voyager, etc. ». Ils nous parlent alors d'individus qui procèdent à un jonglage assez inventif entre les modes (voiture, marche à pied...) et les formes (physiques, virtuels, téléphone...) de déplacement, jonglage qui suppose une excellente connaissance des règles du jeu. Contradictoire de Pierre Bourdieu, désireux de « rompre avec les pensées de l'incorporation passive des contraintes sociales » (Delacroix, 2003.154), Michel de Certeau et ses ruses, arts de faire et autres procédures (De Certeau, 2002) est alors une caution incontournable⁸, au prix d'un dévoiement de sa pensée de l'acteur vers l'individualisme. Pour de Certeau, l'individu n'est pas tant stratège qu'en permanente composition et recomposition de tactiques pour vivre dans la société ; sa liberté est la somme de micro libertés qui peuvent s'exprimer sous forme d'actes de résistance à la fois spatiale et sociale (Pile, Keith, 1997). C'est aussi en ce sens que Julien Damon propose de recourir à la notion de bricolage pour « caractériser la vie quotidienne des SDF, entre stratégie et domination, entre adaptations nécessaires et tactiques personnelles » (Damon, 2002.14). Avec ce raisonnement, le SDF n'est ni acteur stratège libre et calculateur ni agent complètement dominé et désocialisé. Le bricolage qui suggère l'inventivité et la débrouillardise face à une situation contraignante est donc bien différent du jonglage de Christophe Jemelin et Vincent Kaufmann qui suppose des objectifs clairement définis et une parfaite maîtrise des trajectoires pour les atteindre.

Plusieurs des textes réunis dans ce volume suggèrent la nécessité d'une défiance à l'égard de la théorie de la liberté spatiale. Celle des navetteurs du TGV est mince : libres, ils sont prisonniers de leurs choix résidentiels. Quant aux jeunes d'Orléans, ils valorisent - avec une unanimité suspecte - la mobilité qui les mène dans le centre ville, espace privilégié comme lieu de rencontre et cadre d'affiliation parce que scène urbaine (Dumont et Romero). Mais sont-ils si libres quand, comme c'est le cas pour beaucoup d'entre eux, ils habitent chez leurs parents et n'ont pas d'emploi stable ? Hors de cet ouvrage, Laurent Cailly s'est fermement attaché à « fouiller le grenier » des inégalités socio-spatiales, trop vite remises « parce que les idées scientifiques, pour se légitimer, s'imposent fréquemment en ignorant ou en discréditant trop rapidement les théories qui précèdent plutôt qu'en discutant sérieusement leur pérennité » (Cailly, 2004.12). Par une étude minutieuse des pratiques spatiales de la collection d'individus qui a constitué le matériau de sa thèse, il montre que, certes, les variations individuelles et les formes d'hybridation tendent à gommer la lisibilité des habitus de classe et des marquages socioculturels mais, aussi, que les systèmes de préférences spatiales obéissent bien à des régularités en rapport avec la dotation en capital culturel des personnes.

Laurent Cailly est également un de ceux qui ont travaillé à discuter les apports de la notion de capital spatial (Cailly, 2007) telle qu'elle a été assise par Jacques Lévy comme « ensemble des ressources accumulées par un acteur, lui permettant de tirer avantage, en fonction de sa stratégie, de l'usage de la dimension spatiale de la société » (Lévy & Lussault, 2003.124). Le capital spatial peut aussi être défini comme un bien social utilisable pour produire d'autres biens et valoriser d'autres capitaux. En ce sens, faut-il parler de capital spatial ou de dimension spatiale des capitaux ? La question a souvent été posée et discutée au sein de l'UMR ESO (Cf. notamment Veschambre, 2006.223).

Bien qu'elle ait été plus ou moins présente dans la géographie sociale des années 1980, souvent sous le registre du capital de mobilité, c'est Pierre Bourdieu qui a contribué à la réelle émergence de cette notion de capital spatial. D'abord en revisitant le concept de capital et en parlant de capitaux

⁸ C'est aussi un des penseurs français les plus cités par les géographes post-modernistes anglo-américains.

économiques, culturels, sociaux dont les agents (et non les acteurs) seraient plus ou moins dotés en fonction de leur positionnement hiérarchique dans la société. Ensuite, en parlant de dimension spatiale du social dans son introduction au chapitre « Effets de lieu » de *La Misère du monde* (Bourdieu, 1993.159-165). Beaucoup de géographes vont adhérer à sa lecture de la structure sociale sous l'angle de l'espace et des positions. Pour leur part, Jacques Lévy et Michel Lussault minorent cet apport, en rappelant que Pierre Bourdieu s'est inspiré des travaux de la sociologie économique et en dénonçant la rigidité de sa pensée, « son postulat structuraliste et fonctionnaliste qui veut que les dominants soient, sauf improbable révolution, destinés à toujours dominer » (Lévy, 2003.125). Des concepts bourdieusiens, celui d'habitus est le plus utilisé et le plus discuté par les géographes qui l'ont redéfini comme le processus par lequel « le passé survit [...] dans l'actuel et tend à se perpétuer dans l'avenir, mais il s'actualise constamment sous la forme de pratiques structurées » (Di Méo, 1991.256) ou comme « ciment qui conduit les hommes à partager des représentations et des pratiques » (Cailly, 2007). Ces définitions montrent que, bien que récemment certains géographes aient transposé à la géographie ce concept d'habitus en faisant abstraction du caractère conflictuel de la reproduction sociale (Cf. l'hypothèse d'habitus mobilitaire qui, selon Mathis Stock (2004), définirait un certain mode d'habiter), la majorité de ceux qui s'en sont emparés l'ont utilisé comme outil d'analyse des sociétés dans leurs logiques de reproduction, notamment par l'intermédiaire des constructions territoriales (tout particulièrement Guy Di Méo).

Les auteurs réunis dans ce volume qui ont nettement opté pour la dimension spatiale des capitaux et la reproduction sociale par l'espace plutôt que pour la liberté spatiale citent généralement la même phrase de Bourdieu (1993.160) : « La structure sociale se manifeste ainsi dans les contextes les plus divers sous la forme d'oppositions sociales, l'espace habité (ou approprié) fonctionnant comme une sorte de symbolisation spontanée de l'espace social ».

Pour Nora Semmoud, c'est en fonction de leur capital de schèmes informationnels que les gens agissent dans les espaces. Par leurs usages et pratiques, les individus mettent en conformité l'espace qui leur est proposé par l'urbanisme avec leur habitus : « l'appropriation est une sorte de stratégie de mise en conformité, d'adaptation et d'ajustement des lieux et/ou aux lieux, selon un modèle intériorisé ».

Dans la veine directe de Bourdieu, Jean-Marc Fournier montre que la position sociale des familles de Punta del Este les plus aisées s'exprime dans la place qu'elles occupent dans l'espace à travers leurs multiples propriétés, un *space consuming* à propos duquel Pierre Bourdieu (1993.161) dit que la consommation plus ou moins ostentatoire d'espace est une des formes par excellence de l'ostentation du pouvoir. Avec le développement de la classe moyenne argentine, sans doute les catégories les plus aisées ont-elles intérêt, pour asseoir leur domination, à non seulement posséder beaucoup de lieux de résidence mais aussi à s'adapter à la mondialisation en assurant par leur domiciliation aux États-Unis l'internationalisation de leurs enfants, garante d'une domination à la fois renouvelée et maintenue grâce à un cumul de capitaux dans lequel la maîtrise des langues et des espaces est un instrument incontournable.

Le texte de Catherine Fournet-Guérin sur Tananarive peut lui aussi être utilisé comme illustration du propos de Pierre Bourdieu tant la topographie qui oppose ville haute et ville basse sert la ségrégation et la pérennité des divisions sociales dans la ville. Une approche telle que celle de Catherine Fournet-Guérin rend compte de la permanence des divisions sociales de la ville, des pesanteurs sociales et des processus de hiérarchisation qui pèsent sur les individus et limitent leur marge de manœuvre dans l'accès au logement ou l'emploi. L'originalité du texte tient à la méthodologie utilisée pour parler d'un objet classique, les formes de ségrégation dans la ville. Absente des discours, la ségrégation se lit donc à partir d'indices relatifs à l'occupation des espaces et aux pratiques des lieux : ici, l'opposition entre la ville haute, ville des *Fotsy*, littéralement « blancs », et ville des *Mainty*, « noirs ».

Consommation ostentatoire d'espace dans le cas de Punta del Este, différenciations selon le phénotype dans l'autre : il apparaît que les espaces sont fortement marqués par des réalités sociales

auxquelles ils participent par le biais des profits d'espace. Les quelques éléments de réflexion sur les jeux de placements et de déplacements dans l'espace qui viennent d'être présentés débouchent donc logiquement sur des annotations, tout aussi partielles, sur le visible et l'invisible.

Présences et absences dans les espaces. Quelques aperçus sur le visible et l'invisible

Observer les pratiques spatiales des individus pour comprendre leurs raisons d'agir, c'est s'arrêter sur des éléments visibles. L'attention portée au visible et au matériel s'inscrit dans la tradition paysagère de la géographie, avec cependant des finalités autrement plus ambitieuses qu'autrefois : il ne s'agit plus de décrire des milieux plus ou moins anthropisés mais de décrypter la construction spatiale d'interactions et de relations sociales. « Le monde en réseaux : lieux visibles, liens invisibles » : tel était l'intitulé de l'édition 2005 du Festival international de géographie de Saint-Dié qui suggérait que derrière la matérialité spatiale se cachaient des tireurs de ficelles. Leur quête a toujours été plus ou moins présente dans la géographie. Bien avant Renée Rochefort pour qui il n'était pas possible de renoncer à savoir pourquoi, dans la Conque d'Or sicilienne, l'eau était un « moyen de chantage, de peur et d'exploitation de l'homme par l'homme », et donc « à pénétrer dans un complexe cheminement de lois et de réseaux de forces sociales » (Rochefort, 1963.21), Vidal De la Blache lui-même soulignait l'importance de l'invisible qui produit et structure les espaces⁹. Aujourd'hui plus que jamais, ces liens invisibles se tissent à l'échelle planétaire pour diffuser, métisser, hybrider et d'une certaine manière uniformiser les pratiques, mais aussi pour imposer l'implacable loi de la domination du plus fort qui fait que « les poulets d'Europe plument l'Afrique »¹⁰. Selon les choix théoriques – et personnels – des auteurs, cet invisible qui structure les espaces matériels et les positions sociales est inégalement perceptible dans les géographies du quotidien qui nous sont données à lire. Traiter de l'invisible permet de questionner les référents théoriques des auteurs, et tout particulièrement la manière dont ils prennent en compte les approches bourdieusiennes.

De l'invisibilité pour survivre à la visibilité pour exister

Dans certaines situations, la survie passe plutôt par l'invisibilité. Ainsi en va-t-il des « clandestins » ou « sans papiers » condamnés aux aguets. Dans d'autres, l'action en terrains difficiles peut aussi imposer la discrétion. Par précaution, peu après l'arrivée des « soldats américains » à Bagdad et en Irak, les ONG ont cherché à limiter les marqueurs de leur présence : le CICR a enlevé la croix rouge qui identifiait ses locaux et ses véhicules après l'attentat meurtrier dont il a été la cible pendant l'été 2003 ; Action contre la faim a également « déstické ». Savoir être discrets et efficaces en même temps suppose une parfaite maîtrise des espaces, de leurs temporalités et leurs réseaux. Ce sont là des situations personnelles et géopolitiques exceptionnelles. Dans un quotidien plus ordinaire, se rendre visible peut être une stratégie, plutôt pour les acteurs territorialisants, ou une tactique, pour les acteurs individuels, dans le but d'exister en acquérant une identité. Et cela suppose une utilisation délibérée des lieux et des espaces comme support et ressource.

Mais le plus souvent, notamment pour les acteurs économiques, la survie exige une forte visibilité et un ancrage spatial. Les textes du volume nous donnent à voir deux cas où ce sont des grappes d'entreprises qui utilisent l'espace comme une ressource symbolique ou matérielle (mais évidemment l'entreprise, ce sont des hommes et des femmes, des décideurs, et donc des individus acteurs). La

⁹ A propose des groupements humains de la vallée de l'Orne en Lorraine, il écrit : « Au fond, le ressort auquel obéissent ces individualités simili-urbaines leur est extérieur : concours de capitaux, impulsion de la science, direction commerciale, tout cela vient d'ailleurs ; et c'est précisément cela qui constitue par excellence la ville » (*La France de l'Est*, réédition 1994, Hérodote, p. 162).

¹⁰ Titre d'un article de *Ouest-France* (6 octobre 2004) à l'occasion d'une campagne d'action lancée par des ONG européennes et camerounaises pour faire prendre conscience des conséquences en Afrique de l'Ouest des exportations de poulets en provenance d'Europe.

thématique de l'ancrage et de la construction de réseaux locaux à finalité à la fois identitaire et économique est centrale dans le modèle du SPL (système productif local). C'est le cas dans les Pays de l'Adour, espace où les nombreuses délimitations territoriales historiques et identitaires (Pays basque, Béarn, Bigorre) fonctionnent comme des ressources pour des entreprises métallurgiques soucieuses de s'organiser en réseau dans un tiers espace entre les pôles aéronautiques de Bordeaux et de Toulouse (Barnèche). C'est dans une dimension plus matérielle que les agences d'intérim de La Guillotière à Lyon utilisent le quartier comme un espace-ressource. D'abord parce qu'elles y trouvent de la main-d'œuvre, immigrée ou étudiante, résidant dans le quartier. Ensuite parce que, en raison de sa position péricentrale, ce quartier bénéficie d'une bonne desserte (Duchêne et Langumier). Utiliser ainsi l'espace, c'est en fait pouvoir mobiliser des mains-d'œuvre, et donc penser les personnes comme une des ressources du territoire d'implantation¹¹. La multiplication des enseignes et un même mode d'organisation des vitrines sur un espace restreint où se regroupent de nombreuses agences permettent à celles-ci d'être visibles, et donc d'attirer les demandeurs et les offreurs de travail. Pour ces agences, la proximité spatiale pour être vues est la condition de la survie. Ne pas y être, c'est se condamner à fermer boutique, sauf à être sur un créneau bien spécifique, ce qui permet de recourir à d'autres logiques de reconnaissance que la présence dans un espace qui est à la fois marqué et marqueur.

A un deuxième niveau de réflexion sur la dimension sociale de la visibilité spatiale, peut être posée la question de la construction des identités par la mise sous le regard des autres et la rencontre dans l'entre soi de lieux, de quartiers ou d'espaces propres à un groupe ou d'espaces partagés mais occupés de manière spécifique et prépondérante par un ensemble de personnes. Les identités se construisent en effet dans le double jeu de l'altérité et de la ressemblance. Aucun texte de ce volume n'aborde la thématique des regroupements de type communautaire à forte visibilité, sans doute parce que la *gender geography* ou les *gay studies*, qui ont fréquemment décrit la formation de quartiers homosexuels comme « territoires d'une identité homosexuelle aux composantes à la fois politique, économique et culturelles » (Deline et al., 2006.137), ont été quasi absentes du colloque de 2004¹². Plus étonnamment, rien n'a été dit des rapports à l'espace des populations qui, outre Manche, sont qualifiées de « minorités visibles ». C'est donc à partir de situations plus « franco-françaises », pourrait-on dire, que le fil de la dimension relationnelle des constructions identitaires peut être tiré.

Ainsi en va-t-il d'une certaine manière avec les navetteurs du TGV qui sont reconnaissables par le fait qu'ils forment des groupes de sociabilité aux pratiques quasi rituelles et occupent des niches écologiques. Pour habiter la mobilité et s'installer dans une sédentarité dynamique, ils doivent apprendre une « identité individuelle et collective liée à l'ancrage territorial à l'espace mobile du TGV » (Lanéelle). Le cas des Pieds-noirs est plus exemplaire. L'affirmation de leur particularisme culturel et identitaire passe par leurs localisations préférentielles – on retrouve ici de nouveau la problématique de l'ancrage –, tout particulièrement dans le midi méditerranéen, et par l'investissement de lieux bien précis où des marqueurs – les vierges noires notamment – répondent à la perte du territoire d'origine et « confèrent un appui matériel à une identité fragilisée » (Garnier). Les manifestations culturelles et festives qui sont organisées dans ces centralités – ces lieux où les autres sont « comme moi » (Léobon, 2006.293) – que la population pied-noire s'est construits permettent de faire assemblée, favorisant ainsi l'affirmation identitaire du groupe tout en entretenant la mémoire collective.

Pourrait ici être évoquée une thématique fréquemment étudiée en géographie sociale (Di Méo, 2001 ; Garat, 2005 ; Fournier et al., 2008 ; Barthou et al., 2008), celle du rôle de la fête, notamment folklorique, dans les constructions identitaires. En fait, c'est davantage vers la recherche de la visibilité à des fins de résistance que nous tirent les textes. Fête et résistance ne sont toutefois pas incompatibles

¹¹ Ce qui peut aller de paire avec la notion de capital humain dont Alain Bihl (*Le Monde Diplomatique*, décembre 2007) nous dit qu'elle « constitue un oxymore saugrenu imposé par cette novlangue contemporaine qu'est le discours libéral » dans un monde où la valeur de l'individu ne se mesurerait qu'à la seule valeur marchande de sa force de travail.

¹² La seule exception est le texte d'Alain Léobon qui aurait pu prendre place dans ce volume puisque l'auteur y propose une réflexion sur les dynamiques de visibilité de la population homosexuelle (Léobon, 2006).

dans la recherche parce qu'elles peuvent coexister dans les espaces. La fête peut soutenir des revendications. Ainsi, dans une Catalogne qui, en accord avec les réglementations européennes, s'affirme anti-taurine, les *bous* (corridas) se vivent dans les terres de l'Èbre sur le mode de la révolte au nom de la défense de l'identité et du patrimoine (Guiu, 2007.402-403). La fête n'en reste pas moins une thématique secondaire par rapport à celle du conflit ou de la mobilisation contre l'implantation d'équipements et contre les nuisances provoquées par certaines activités.

Alors qu'il est fréquemment fait référence à la communauté, au quartier ou à la société locale pour définir l'existence d'un groupe social localisé, Patrice Melé considère que, bien souvent, c'est l'action, en l'occurrence la mobilisation d'habitants dans des conflits, qui expliquerait la territorialisation : la vigilance et la construction de « scènes de débat » construisent pas à pas le territoire au moment où il faut le défendre. Parce que « l'intéressement des populations à partir de leur logement et leur participation à une action collective passe par la reconnaissance de leur solidarité de destin avec d'autres habitants proches » (Melé), c'est un acteur collectif qui se constitue dans cette défense du territoire.

Articuler ce propos sur le conflit comme construction de territoire, notion à l'égard de laquelle la géographie sociale peut faire preuve de circonspection (Séchet & Keerle, 2007), avec les réflexions sur les espaces de résistance donne de l'épaisseur à l'analyse. Plus particulièrement impulsée par Steven Pile et Michael Keith (1996), cette rhétorique de la résistance¹³ dans la pensée géographique contemporaine est toutefois plus pertinente pour le décryptage des mobilisations contre les nuisances liées à certaines activités humaines - la mobilisation des habitants du quartier Plumereau à Tours contre les nuisances sonores générées par les bars, restaurants, discothèques (Melé) - que pour celui des manifestations d'opposition à l'implantation d'équipements – les mobilisations des riverains de l'aéroport Lyon – Saint-Exupéry contre la création de nouvelles pistes (Melé).

Résister, cela peut donc vouloir dire s'organiser au quotidien pour rétablir son pouvoir sur l'espace. La résistance contre des activités spatialement inscrites est d'abord une résistance contre des présences jugées gênantes pour soi. Elle passe par des mobilisations collectives qui ont souvent besoin d'une « panique morale » dont le premier ingrédient est l'identification d'une menace par un collectif de voisinage. Il peut s'agir du sentiment d'atteinte à la valeur des biens, de dévalorisation symbolique du quartier, d'une agression à l'égard des valeurs morales des habitants du lieu. Cette première étape débouche sur une rapide escalade dans la couverture médiatique qui se fait le relais des acteurs impliqués en diabolisant la menace et en proposant des solutions pour résoudre le problème, tout en invitant les pouvoirs publics à intervenir. Pour Phil Hubbard¹⁴, dans le cas de la lutte contre la présence de la prostitution de rue, l'objectif relève de la défense des frontières morales et spatiales des riverains mobilisés (Hubbard, 2002, 355). La résistance peut donc être interprétée comme une manifestation de rejet de l'autre et d'exclusion de ce qui dérange. L'observation des pratiques spatiales permet alors de comprendre que c'est en fonction de sa perception de la différence que l'individu gère le différend et comment, en dépassant les bornes ou les limites, peuvent évoluer les positions et être contestés les habitus.

Dérangements et arrangements : quand le visible gêne ...

¹³ Il faut noter que le recours à la problématique de la résistance pour l'analyse des conflits de proximité et l'évolution des travaux des historiens vont dans le même sens au même moment : les approches micro et les actions individuelles ordinaires. Les historiens de la Résistance ont développé de nouvelles approches depuis les années 1990. Il s'agissait pour eux de montrer que la Résistance ne se réduit pas à la lutte armée d'une poignée de héros ou d'une « armée de l'ombre » organisée, et qu'elle est un phénomène beaucoup plus complexe. Leur intérêt est allé vers la résistance civile faite de petits gestes (contrefaire une carte d'identité, cacher un soldat, prévenir ses voisins d'une rafle...) qui sont une manière concrète pour les civils de défendre des valeurs morales et politiques menacées et de refuser la fatalité (d'après Jacques Sémelin, La résistance autrement, *Le journal du CNRS*, n° 216-217, janvier-février 2008).

¹⁴ Phil Hubbard s'inspire lui-même de Cohen S. (1972), *Folk devils and moral panics : the creation of the Mods and the Rockers*, MacGibbon, Londres.

Il est en effet des visibilitées qui dérangent, des présences qui font débat, gênent, voire franchement ulcèrent. Ces présences sont des corps ... et la nature du corps ne se réduit pas à une question de nature et de culture (Valentine, 2001, chap. 2; Barthe-Deloizy, 2003). Habillés ou nus, les corps expriment une époque et une société puisqu'ils sont marqués par les valeurs et normes de cette société; ils traduisent aussi une position dans cette société; ils caractérisent les lieux où ils se déploient dans le respect ou non des usages normés : les ouvertures sont trop nombreuses pour que le propos prétende à l'exhaustivité.

Sans qu'ils soient cités, les concepts bourdieusiens d'hexis corporelle et de distinction semblent imprégner le texte de Catherine Fournet-Guérin sur l'inscription des castes dans l'espace urbain à Tananarive. Celui-ci peut être lu sous l'angle des corps marqueurs et socialement marqués. En effet, la division urbaine entre le haut et le bas qui sépare les populations à peau claire et riches de celles, anciens esclaves, à peau foncée et pauvres est en même temps une opposition entre les minces Andriana et Hova et les gros mangeurs et amateurs de jeu de force que sont les Andevo. Haut/bas, blanc/noir, mince/gros, riches/pauvres sont autant de binômes métaphoriques des hiérarchies non-dites mais fortement structurantes de la société locale. Le phénotype, les goûts et manières d'être sont d'autant plus des marqueurs sociaux qu'ils sont spatialement inscrits. Les dispositions corporelles socialement construites font sens et, parce qu'elles rendent visible « la géographie invisible de la ville » (Fournet-Guérin), elles permettent de se mettre à distance de ceux dont l'existence est niée.

C'est aussi par leur présence dans les espaces publics à certains moments et leur absence à d'autres que les corps sont des marqueurs de la différenciation des manières de vivre la ville. Cette entrée s'avère particulièrement féconde pour des analyses relatives aux pratiques de l'espace selon les catégories sociales, certes socialement construites à partir des caractéristiques physiques de la personne, d'âge (enfance, jeunesse, vieillesse), de sexe (masculin, féminin), d'état de santé (le handicap) ou encore d'ethnicité qui participent à la différenciation des pratiques, conjointement au niveau de ressources financières.

Jeunes parmi d'autres, les étudiants entretiennent des rapports singuliers à l'espace urbain (Guy). Leur présence par éclipse tient aux scansion des rythmes d'étude. Dans les calendriers étudiantins, il est des moments particulièrement propices aux expériences festives (c'est important à Rennes), artistiques (c'est encore important à Rennes où les formations artistiques accueillent beaucoup d'étudiants), politiques (là encore, les étudiants rennais sont aux avant-postes de la révolte). Adulés pour l'image de dynamisme qu'ils confèrent à la ville et honnis pour les désagréments et craintes que provoquent leurs tapages et leurs dérives, les étudiants n'occupent pas la ville : ils s'y libèrent au risque du conflit d'usages des lieux avec ceux qui ont passé l'âge et sont rangés.

Avant d'être des étudiants si (peu) présents (Guy), les jeunes vivent « l'espace en tous sens » (Romero et Dumont). Dans un contexte de mobilités importantes et de fréquentation des mêmes lieux, les représentations et pratiques ne sont pas indifférenciées : pendant que les uns « traînent », les autres « sortent », les derniers « vont faire quelque chose » ou au contraire « galèrent » mais tous se retrouvent Place d'Arc (pour ceux d'Orléans), les garçons à l'extérieur, les filles dans les boutiques. Ils s'y éloignent du regard des parents, se donnant ainsi une liberté relative, même si, dans cette occupation des hypercentralités urbaines, le regard des autres peut être redouté (« Je n'aime pas, moi, que les gens me regardent de travers »). Mais, dans le même temps, regarder les autres, c'est apprendre pour se conformer ou différencier : « Je m'assoie sur le banc pour regarder les gens passer, leur façon de s'habiller, de parler... J'aime regarder les gens. Il y a ceux qui me plaisent et d'autres moins » (cité par Semmoud).

La question des mobilités des jeunes dans la ville et celle des temps - et fêtes - des étudiants ont en commun d'être un enjeu des politiques publiques urbaines (ce n'est sans doute pas un hasard que la « politique des temps » soit, en France, née à Rennes), et celles-ci doivent tenir compte du sens et des justifications que les individus donnent à leurs pratiques. Les compromis de coprésence et de coexistence dans les lieux et les espaces sont particulièrement problématiques quand ce sont des valeurs qui s'affrontent. On l'a vu et vécu en France en 2004 avec les débats autour de la laïcité, et plus

particulièrement du port du *hidjab*, le foulard islamique¹⁵. Et la Turquie, où les parlementaires ont, en février 2008, voté l'autorisation du port du voile à l'Université malgré des manifestations rassemblant énormément de monde, le vit aujourd'hui. Comme tout autre signe religieux, le voile est un marqueur identitaire spatialement inscrit parce qu'il est porté sur des corps et donné à voir. Or, ce foulard n'a pas le même sens pour tous ceux qui le voient: « Aujourd'hui, ce qui est visible – les problèmes de laïcité – apparaît de manière négative mais il ne faut pas oublier que c'est aussi le résultat d'une évolution positive dont la République peut se réjouir : la démocratisation de l'enseignement supérieur » nous dit Georges Felouzis (*Le Monde*, 10 septembre 2004)¹⁶. Les arguments des opposants au voile sont réfutés parce que le voile permettrait aux femmes « des quartiers » de sortir de l'ombre ou qu'il peut être une forme de résistance contre les parents. Condition d'une mobilité dans la discrétion, symbole de la domination masculine, moyen de protection et d'affirmation de soi, outil de différenciation contre les parents : difficile d'imaginer une loi qui prenne en considération ces pluralités et antinomies de sens d'un même objet porté sur soi!

Les corps sont d'autant plus visibles qu'ils témoignent de la subversion ou du détournement des lieux pour des usages hors normes, donnant ainsi une impression de désordre spatial. Par exemple, le sale n'est source de malaise que s'il est perçu comme une souillure et « *out of place* » (Cresswell, 1996). Il en va de même pour le nu, lui-même relatif¹⁷ et qui dérange dès lors qu'il est en des lieux prévus pour des corps vêtus (Barthe-Deloizy, 2003.12). Il est donc des formes d'appropriation des lieux qui sont des manifestations visibles de comportements hors normes. C'est le cas des SDF, et plus particulièrement des « chroniques de la rue », qui procèdent à une inversion entre le dedans et le dehors, le domestique et le collectif : alors que l'espace privé du logement les renvoie à leurs échecs et leur semble une prison, ils vivent la rue comme un espace qui leur donne la liberté. On retiendra ici du propos de Djemila Zeneidi que « le dehors est parfois moins pire que le dedans des murs ». Les SDF privatisent l'espace public et y projettent leur intimité, et de ce fait rendent visibles leur différence et leur misère. Ils y établissent des marques par le biais de pratiques qui répondent à des besoins de survie (la manche qui nécessite d'être visible, dans une posture attendue, aux endroits stratégiques), de maîtrise d'un espace personnel, de sociabilité et d'identification. C'est aussi le cas des prostituées. Les travaux sur la prostitution ont montré que les mobilisations habitantes apparaissent surtout là où la présence de prostituées et de commerces liés au sexe est perçue comme une source de nuisances pour l'environnement et que les riverains se posent en victimes atteintes dans leur morale et leur capital économique (Hubbard, 1998 ; Séchet, 2007).

Les réactions suscitées par ces manières d'être et d'agir dans les espaces communs et publics hors normes dépendent largement du sens que leur donnent « les autres », majoritaires et légitimes. La place, la rue, le trottoir sont des types de lieux où il faut tout particulièrement faire avec « les autres ». L'arrangement peut prendre des formes variées mais tendant vers des pôles opposés : celui de la mise à l'écart et de l'exclusion face à celui de l'accommodement, c'est-à-dire celui de l'espace pour soi face à celui du partage de l'espace.

Les enjeux que pose l'essor des complexes résidentiels fermés en Australie sont représentatifs du premier pôle. L'auto-enfermement résidentiel a suscité de très nombreux travaux dans la deuxième moitié des années 1990. Sans doute parce que l'enclosure résidentielle s'est diffusée comme modèle d'urbanisation de l'entre-deux siècles et comme une réponse adaptée à l'omniprésence du risque¹⁸. En

¹⁵ Au moment de la rédaction de ce texte en février 2008, c'est en Turquie, où les parlementaires ont, en février 2008, voté l'autorisation du port du voile à l'Université malgré des manifestations rassemblant énormément de monde, que ces débats sont les plus présents. Vu avec un regard d'occidentale, ils dégagent une impression d'inquiétant retour en arrière.

¹⁶ Cet article prend place dans un dossier sur l'application des règles de laïcité dans l'enseignement supérieur.

¹⁷ Selon les sociétés, les lieux, les personnes, on peut être nu sans son voile, sa cravate, son blouson de cuir ou ses bijoux ou encore son « haut ».

¹⁸ Cette rhétorique liée à un contexte d'incertitudes et qui a aussi été soutenue par des auteurs tels que Ulrich Beck et sa « société du risque » est parfois critiquée. Pour Denis Duclos, cette omniprésence du risque « implique que l'individu contemporain soit un perpétuel gestionnaire de l'incertain, un vigilant contrôleur de soi et des autres » (Duclos, *Le grand théâtre des experts du risque*, *Le Monde diplomatique*, juin 2002, p. 24-25).

Australie, l'essor de ces complexes peut trouver sa source dans la montée du sentiment d'insécurité au sein des classes moyennes suburbaines, et donc l'affirmation du souci de protéger sa famille d'un monde violent, mais aussi dans celle des processus de polarisation ethnique, notamment vis-à-vis des personnes d'origine non-européenne. Les complexes fermés sont alors un moyen de se mettre à l'écart de l'Autre non désiré. Les murs et barrières qui les ferment matérialisent la tendance à la remise en cause du modèle sociétal australien (Billard & Madoré). Parce qu'ils sont plus marqueurs de logiques d'exclusion que liens, murs et frontières sont symboliques des conditions d'organisation des espaces de proximité et de quotidienneté.

Les manifestations visuelles d'ostracisme et de racisme peuvent prendre des formes plus symboliques que l'érection de barrières, à moins qu'elles utilisent les barrières et les murs comme supports. Il peut s'agir de graffitis urbains qui suscitent des sentiments de malaise dès lors que sont mis à la vue de tous des opinions qui font affront aux valeurs d'universalité, de tolérance, de respect des différences (figure 1). Souvent individuels, de tels actes de marquage peuvent être le fait d'acteurs collectifs défendant des causes fort peu démocratiques. C'est ainsi que le mouvement ADSAV lutte contre le « noircissement de la Bretagne » et se livre régulièrement à des campagnes d'affichage contre « la marée noire » : certaines de leurs affiches apposées sur les ponts des principaux axes routiers de la région montrent en bas une tache noire suggérant la souillure des côtes par le pétrole et, sur le côté gauche, une mosquée (sur son site web, ADSAV indique que « déjà dans les grandes villes bretonnes, certains quartiers sont littéralement colonisés »). Vite enlevées en ville, ces affichettes subsistent plus longtemps en milieu rural, sans que cela témoigne d'une montée des intolérances dans les sociétés rurales de la région, à l'inverse de ce qui semble se passer dans les « nouvelles campagnes » britanniques : en Grande-Bretagne où les mondes ruraux connaissent une hétérogénéité sociale et ethnique accrue et où le récit national dominant associe ruralité et anglicité, les « résistances racistes » seraient, selon Julian Agyeman et Sarah Neal, un sous-produit de l'idéologisation des campagnes légitimant des constructions identitaires excluantes (Mischi, 2006).

Figure 1. Un affront au respect des différences : Valence, jardin du Rio Turia.
Photo R. Séchet, avril 2005



A ce pôle s'oppose celui de la cohabitation assumée dans l'espace public ou à usage public. En effet, les dictionnaires s'accordent pour dénoncer les stéréotypes qui accompagnent la notion d'espace public (Lussault, 2003.333-340), ou sa polysémie (Paquot, 2006.107-108), ou encore l'absence de rigueur dans son utilisation par les urbanistes (Merlin & Choay, 2005-355). Le même arbitraire existe lorsque la notion est utilisée à propos d'espaces de nature (Laslaz) ou ruraux (Candau & Banos ; Albaladejo). Sont ressentis comme publics des lieux qui ne le sont ni du point de vue juridique ni du point de vue métaphorique en tant qu'espace de débat public. Dans les espaces périurbains, cette perception tient à la cohabitation de populations aux attentes et exigences différentes. Les relations sociales peuvent se réduire à une simple co-présence, avec peu de discussions communes, sans déboucher sur une reconnaissance des attentes et désirs des autres types d'usagers (Peltier, Djellouli). La cohabitation est sans partages ! Or l'important pourrait bien être moins dans ce que les définitions de l'espace public peuvent dire des dynamiques des espaces que dans ce qu'elles sous-entendent du public : la notion de public permet « de s'attacher à ce qui fait ou non société » affirmaient Emmanuelle Bonerandi et Myriam Houssay-Holzschuch lors du colloque de Rennes (Bonerandi, Houssay-Holzschuch, 2006). Et ce « faire société » peut aussi se trouver dans les espaces agricoles français qui sont des espaces hybrides en ce sens où les parcelles sont privées alors que les chemins sont juridiquement publics. Yvon Le Caro (2007) a ainsi observé les transactions qui s'instaurent entre agriculteurs et autres usagers de manière directe, par les échanges verbaux, ou indirecte, par la pose de barrières ou de fils barrant les chemins. Les usagers qui viennent pour leurs loisirs (randonnée, chasse, cueillette) reconnaissent la légitimité du « maître des lieux » sur un espace perçu comme de vie et de travail et, dans leur grande majorité, les agriculteurs tolèrent « l'être là », dans leur espace, d'usagers extérieurs. En ce sens, l'espace agricole présenterait des caractères publics. Toutefois, son ouverture n'est garantie que parce qu'elle est constamment entretenue et négociée en fonction des actes perceptibles dans des traces (des barrières laissées ouvertes ou refermées par exemple).

Pour autant, il ne faut pas faire d'excès d'optimisme. A un moment où la leçon a été tirée des limites des dispositifs conservatoires imposés sans concertation aux populations, ce qui ne veut pas dire sans tractations si on se réfère au cas du Parc de la Vanoise (Laslaz), et où il y a une forte demande de nature et de paysages, le gouvernement des espaces ruraux ne semble pas prendre en considération les pratiques des différentes catégories d'usagers et le sens qu'elles leur donnent. Cela supposerait une reconnaissance de l'expertise citoyenne, c'est-à-dire de la connaissance que les populations ont du problème à résoudre, en fonction du sens qu'elles lui attribuent, en sus de l'expertise des techniciens et de celle des décideurs, c'est-à-dire, au fond, une transaction tripolaire¹⁹. Est-ce en ces termes que l'action publique, celle des « *Territoires en action et dans l'action* », pense la production d'espace « par le bas » ? Au lecteur la liberté de son opinion à ce sujet. Gageons toutefois que les recherches présentées dans ce volume convaincront de l'intérêt heuristique mais aussi opérationnel de penser les individus comme des acteurs de leur quotidien sans pour autant en faire des stratèges calculateurs et totalement libres de leurs actes.

¹⁹ L'expression est empruntée à Maurice Blanc : « Qu'arrive-t-il lorsqu'on passe dans un contexte de démocratie participative où, aux élus et professionnels, s'ajoutent les citoyens comme acteurs dans le processus de prise de décision ? La transaction devient tripolaire et transversale » (Gauthier, 2003).

